



# MALADIES DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE EN GRÈCE EN 2026

**Mai 2026**

**Hélène Banoun, PhD, Pharmacienne Biologiste**

<https://orcid.org/0000-0001-8391-7989>



# SOMMAIRE

<b>RÉSUMÉ</b> .....	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>4</b>
<b>ÉPIZOOTIE DE FIÈVRE APTEUSE (FOOT AND MOUTH DISEASE - FMD) SUR L'ÎLE GRECQUE DE LESBOS EN 2026.</b> ....	<b>5</b>
<i>La maladie et l'historique des Épidémies récentes</i> .....	5
<i>Épidémie de fièvre aphteuse en Grèce sur l'île de Lesbos (face à la Turquie) en 2026</i> .....	7
<b>CLAVELÉE OVINE ET VARIOLE CAPRINE (SHEEP AND GOAT POX - SGP)</b> .....	<b>7</b>
<i>Morbidité mortalité de la maladie</i> .....	8
<i>La vaccination</i> .....	9
<i>Résistance du gouvernement Grec à la vaccination</i> .....	10
<b>RÉFÉRENCES</b> .....	<b>13</b>



## RÉSUMÉ

La Grèce est le laboratoire de l'Europe : l'UE influence sa politique économique avec son aide financière et il est clair que la production agricole n'est pas sa priorité. Comme nous l'avons déjà vu avec la crise de la DNC (dermatose nodulaire contagieuse des vaches en France, Italie et Espagne), les règlements européens en matière de politique sanitaire sont destinés à protéger les gros capitaux investis dans l'industrie agro-alimentaire et le commerce d'animaux et pas du tout à garantir la sécurité des petits élevages et la santé des animaux. Mais parfois les recommandations de l'UE peuvent aller à l'encontre des intérêts nationaux : la Grèce n'accepte pas l'injonction européenne de vacciner son cheptel contre la clavelée ovine et la variole caprine pour ne pas léser les exportations de fromage de feta. La DNC est présentée comme beaucoup plus dangereuse pour la santé animale que ce qu'elle est en réalité et c'est peut-être aussi le cas de la fièvre aphteuse qui est par contre beaucoup plus contagieuse. C'est plus difficile à évaluer pour la variole ovine et caprine qui semble être plus sévère surtout pour les jeunes animaux, en effet la maladie confère une immunité à vie aux animaux guéris. Le vaccin contre la fièvre aphteuse est très discutable car le virus mute rapidement, la protection vaccinale est de courte durée et permet la circulation silencieuse du virus. En revanche le vaccin contre la clavelée est assez efficace : le refus grec n'est donc pas d'ordre scientifique.

La Grèce joue également un rôle particulier dû à sa position géographique qui en fait la porte d'entrée de maladies animales endémiques en Asie par sa frontière avec la Turquie. Les épizooties actuelles (fièvre aphteuse et variole ovine et caprine) illustrent la relativité du concept d'éradication employé par l'UE : ici ce mot signifie seulement que pendant quelques semaines ou quelques mois un pays ou une zone sont exempts de vaccination et de cas déclarés pour une maladie de catégorie « à éradication immédiate ». Mais il faut sans doute un mot fortement chargé de sens pour justifier l'abattage de troupeaux sains comme c'est le cas avec les maladies récentes.

Un débat ouvert a-t-il eu lieu entre les autorités et les éleveurs sur la nécessité des abattages et l'intérêt des vaccinations ainsi que sur les coûts comparés de ces mesures ? Les abattages menacent la pérennité du cheptel et des races grecques, la vaccination suspend le statut indemne et empêche les exportations de fromage de feta pendant quelques mois.



## INTRODUCTION

Trois maladies animales de catégorie A (classement de l'UE qui entraîne une « éradication immédiate ») ont récemment provoqué des épizooties en Grèce. Je n'aborderai pas la PPR (peste des petits ruminants) car les derniers foyers en Grèce sont éteints depuis la fin 2024. Il s'agit aussi d'une maladie endémique en Turquie dont la partie européenne (Thrace) a une frontière commune avec la Grèce. J'y fait juste allusion dans la partie qui concerne l'impossible éradication de la plupart des maladies animales car la PPR est due à un *Morbillivirus* apparenté à celui de la peste bovine qui a été éradiquée : il est très possible que sa diffusion soit due à l'éradication de la peste bovine qui a laissé une niche écologique vide. Selon l'EFSA le virus peut infecter les animaux sans signes cliniques mais la létalité est élevée : lorsqu'un animal est malade, le risque de décès est élevé. La PPR est sans doute diffusée par transports d'animaux légaux ou illégaux.

Il est important de suivre étroitement ce qui se passe en Grèce qui est en quelque sorte le laboratoire de l'Europe. Ce pays de 10,8 millions d'habitants reçoit en effet les aides européennes les plus élevées proportionnellement à sa population et à son PIB (les aides représentent 19,6% de PIB grec contre environ 5,2% en moyenne pour l'ensemble de l'UE), cette surreprésentation s'explique par son PIB faible par habitant et par un chômage élevé qui sont en partie des conséquences de la crise économique de 2008<sup>1</sup>.

La sur-allocation de crédits et aides non remboursables est surtout orientée vers la « transition énergétique » : la Grèce a beaucoup développé les énergies « renouvelables » (solaire et surtout éolien) et elle produit plus d'électricité qu'elle n'en consomme vu le faible développement de son industrie. L'autre secteur pour lequel l'UE finance la Grèce est la « transition numérique » (digitalisation de l'administration et de l'éducation et les infrastructures numériques). Les subventions agricoles sont globalement comparables en montant total à celles d'autres pays de taille similaire, mais moins élevées par hectare que dans de nombreux pays d'Europe occidentale car la plupart des exploitations sont de très petite taille. Ces subventions représentent, comme ailleurs en UE, une part importante du revenu agricole. Mais les paysans ont été pénalisés par une fraude massive qui a détourné des subventions vers des personnes parfois sans lien avec l'agriculture et qui ont déclaré de fausses terres de pâturages ou qui ont exagéré leur nombre d'animaux. Ce scandale de l'OPEKEPE (l'a provoqué la démission de plusieurs ministres en avril 2026). Les subventions ont été bloquées par l'UE et les vrais agriculteurs n'ont pas reçu leurs aides<sup>2</sup>.

C'est dans ce contexte que se sont déclarées les deux épidémies de maladies animales classées en catégorie A par l'UE, c'est à dire à éradication immédiate : la fièvre aphteuse (Foot and Mouth Disease, FMD) et la clavelée ovine/variolo caprine dues au même virus (sheep and goat pox SGP).



## ÉPIZOOTIE DE FIEVRE APHTEUSE (FOOT AND MOUTH DISEASE - FMD) SUR L'ILE GRECQUE DE LESBOS EN 2026.

### LA MALADIE ET L'HISTORIQUE DES ÉPIDÉMIES RÉCENTES.

La FMD est classée par l'UE dans la catégorie A des maladies animales et donc à éradication immédiate. C'est une maladie considérée comme très grave officiellement. Elle est surtout très contagieuse, le virus responsable est très résistant, c'est un virus à ARN qui mute et se recombine beaucoup. Il échappe ainsi facilement à l'immunité naturelle et vaccinale. Selon l'ANSES, les animaux convalescents, guéris ou vaccinés peuvent porter et excréter le virus pendant plusieurs mois ce qui les rend particulièrement dangereux pour les populations animales indemnes, même si la fréquence de ce phénomène est difficile à quantifier<sup>3</sup>.

Le virus se répand facilement à travers les frontières et l'Europe est exposée régulièrement puisque l'Asie et particulièrement la Turquie sont des zones endémiques.

Il est difficile d'avoir une idée de la sévérité réelle de la maladie. Selon un rapport sur l'épidémie qui sévit au Liban depuis novembre 2025, 53 foyers ont été notifiés concernant 8 391 animaux susceptibles d'avoir été infectés, 2 934 cas confirmés dont 7 391 bovins susceptibles, 2 734 cas confirmés et 51 décès. Ceci représente une mortalité de 0,69%, une létalité de 1,9% et une morbidité de 37% chez les bovins. Les éleveurs Libanais estiment que 60 à 70% des troupeaux ont été affectés par cette épidémie entraînant une perte de production laitière allant jusqu'à la moitié des volumes habituels. La mortalité et la létalité sont donc certainement plus faible que les chiffres issus des données officielles mais le danger de cette maladie est principalement d'ordre économique du fait de la baisse de production laitière et des pertes de revenus des éleveurs<sup>4</sup>.

La maladie est d'ailleurs détectée en général par la baisse de production laitière qui semblerait en être le seul symptôme dans les cas récents à Chypre<sup>5</sup> et en Turquie<sup>6</sup>.

La réponse des autorités à la FMD varie selon les pays et les époques : dans la partie Turquie de Chypre, en 2025, les mouvements d'animaux ont été interdits, des mesures drastiques de désinfection imposées et la mise en quarantaine des troupeaux infectés ainsi que la vaccination de masse ont été appliquées. Aucun abattage n'est signalé<sup>7</sup>. Selon un communiqué de presse de l'UE<sup>8</sup>, un plan de vaccination protectrice a été appliqué ; le vaccin est l'Aftovaxpur<sup>9</sup>, 96% des bovins a été vacciné et 72% des ovins et caprins. La banque de vaccins de l'UE a fourni 529 000 doses de vaccin. La Turquie vaccine également avec un taux de couverture estimé à 90% au début du printemps. Le vaccin est sans doute adapté à la souche circulante (SAT1) à partir de la banque d'antigène ciblant les différentes souches existantes.

En 2007, dans la même région l'abattage total sans vaccination avait été appliqué et avait contenu l'épidémie au bout de 6 mois. Au Liban, la vaccination de masse a été appliquée ainsi qu'un contrôle



des mouvements d'animaux. Dans la partie européenne de Chypre, 108 foyers ont été détectés depuis le 19/02/2026 selon le bulletin du 5 mai 2026 de l'ESA<sup>10</sup> et la réponse a été la vaccination de masse.

En Afrique du Sud, une vaste campagne de vaccination de bétail est en cours, afin d'éradiquer la fièvre aphteuse. L'épidémie, qui s'intensifie depuis fin 2025, menace l'approvisionnement et les exportations de produits laitiers et de viande bovine. Plus de 297 000 bêtes ont été touchées dans le Kwazulu Natal - épicode de la maladie - et plus de 120 000 animaux ont été abattus.

Les professionnels du secteur craignent des pertes d'emplois et de millions de dollars de revenus, depuis que des pays comme la Chine et la Zambie ont interdit les exportations de viande sud-africaine<sup>11</sup>.

Le Canada possède une banque de vaccin mais ne vaccine pas pour ne pas perdre son statut indemne (de la maladie et de la vaccination). Si une épidémie se déclenche, l'abattage total (des animaux infectés et exposés) est prévu, associé à la vaccination d'urgence<sup>12</sup>.

La France maintient une banque de vaccins (avec 6 souches) en collaboration avec Boehringer Ingelheim qui gère la banque<sup>13</sup>.

L'UE a abandonné la vaccination en 1991 car la maladie a été officiellement éradiquée. La vaccination de routine est interdite mais une vaccination d'urgence peut être mise en place en cas de crise<sup>14</sup>.

La notion d'éradication est toute relative puisque des foyers apparaissent régulièrement depuis cette date : en Italie (1993), en Grèce (en 2000 par des animaux venant de Turquie) et au Royaume-Uni en 2001. En Allemagne, un foyer est apparu en janvier 2025 mais Bruxelles n'autorise pas la vaccination. Le statut indemne a été perdu par l'Allemagne le 9 janvier 2025 et récupéré le 14 avril 2025. Plus récemment 5 foyers ont été signalés chez des bovins en Hongrie et 6 en Slovaquie (2025). Selon l'ESA (Épidémiosurveillance en Santé Animale, rapport du mois de mars 2026<sup>15</sup>), l'épidémie en Europe centrale est maîtrisée. L'UE cherche avant tout à conserver le statut indemne (de maladie et de vaccination) pour pouvoir exporter. Elle dispose d'une banque de vaccins de 30 millions de doses pour faire face à une épizootie qui deviendrait hors de contrôle : une vaccination préventive en anneau autour des foyers serait alors pratiquée. Le problème est que le virus peut continuer à circuler chez les animaux vaccinés de façon silencieuse. De plus il existe plusieurs souches du virus de la fièvre aphteuse (7 souches et 80 sous-types) et les vaccins ne sont efficaces que contre la souche ciblée ; les pays qui pratiquent la vaccination à titre préventif voient régulièrement apparaître de nouveaux foyers provoqués par des souches non ciblées dans le vaccin<sup>16</sup>.

Selon l'OMSA<sup>17</sup> (Organisation Mondiale de la Santé Animale), « Il est important d'utiliser des vaccins à virus inactivés, car ceux-ci ne sont pas capables de se multiplier chez les animaux vaccinés. L'utilisation de vaccins à virus vivants n'est pas acceptable en raison du risque de retour à la virulence. La vaccination peut jouer un rôle dans une stratégie efficace de lutte contre la fièvre aphteuse, mais la décision de recourir ou non à la vaccination appartient aux autorités nationales. »



## ÉPIDÉMIE DE FIEVRE APHTEUSE EN GRECE SUR L'ILE DE LESBOS (FACE A LA TURQUIE) EN 2026

Selon l'ESA (bulletin du 5 mai 2026), 65 foyers ont été détectés sur l'île depuis le 15 mars 2026; la maladie est endémique en Turquie. Le sérotype retrouvé à Lesbos est le même que celui qui circule en Turquie (SAT1). À Lesbos elle concerne des foyers mixtes bovin/ovins/caprins. Selon l'ESA, la maladie n'engendre de mortalité que chez les jeunes, des cas cliniques sont signalés mais pas de maladie sévère. L'ESA note une proportion importante d'animaux séropositifs en sérologie alors que les résultats virologiques sont négatifs. Cela signifie que la FMD s'est propagée de façon subclinique chez les petits ruminants. Le virus peut donc circuler sans causer de maladie, le danger de ce virus réside donc bien dans sa résistance et sa contagiosité et non dans la sévérité de la maladie qu'il cause. Pourtant cette maladie est présentée comme très grave par les autorités. Mais selon le bulletin officiel de l'OMSA<sup>18</sup>, aucun animal n'est décédé et la morbidité dans le premier foyer était de 3% selon le GTV<sup>19</sup>. 8 000 à 10 000 animaux ont pourtant été abattus (principalement des moutons et chèvres) parmi les troupeaux des 3 000 familles d'éleveurs de l'île. L'UE refuse de mettre en place la vaccination pour protéger le statut indemne au profit des gros exportateurs de Feta et le gouvernement grec est d'accord. L'UE met cependant sa banque de vaccins à disposition de la Grèce en cas de changement d'avis<sup>20</sup>. Les éleveurs réclament la vaccination et bloquent parfois le port de Mytilène pour l'obtenir<sup>21</sup>. Nous avons vu que la vaccination (virus inactivé car le virus vivant risque de réverser vers la souche pathogène) est une mauvaise solution puisqu'elle protège seulement 6 mois contre la souche circulante capable de muter rapidement et d'échapper au vaccin; de plus elle permet la circulation silencieuse du virus. La surveillance des éleveurs est renforcée : 14 vétérinaires militaires sont envoyés dans l'île et la commercialisation des fromages se fait sous conditions strictes ; l'État annonce un « soutien financier total » aux éleveurs<sup>22</sup> mais on sait que les subventions promises ne sont souvent pas versées<sup>23</sup>. Des scientifiques Grecs de l'université d'Athènes<sup>24</sup> demandent l'arrêt de l'abattage total des moutons (qui représentent une race unique adaptée à l'écosystème et produisant des fromages dont la feta) et la vaccination d'urgence. Selon eux, d'après les études scientifiques, la vaccination avec des vaccins DIVA revient moins cher que l'abattage des troupeaux et est plus efficace pour contrôler la maladie.

Nous avons vu que la vaccination n'est pas la solution idéale non plus. Il faudrait évaluer indépendamment les pertes économiques vraiment occasionnées par la FMD : toutes ces mesures de biosécurité sont-elles proportionnées à ces pertes ?

## CLAVELEE OVINE ET VARIOLE CAPRINE (SHEEP AND GOAT POX - SGP)

Les autorités européennes<sup>25</sup> et les syndicats agricoles ont émis des alertes à propos de la clavelée



ovine et de la variole caprine ce printemps 2026 et le risque d'introduction en France. Une épidémie sévit en Grèce, Bulgarie et Roumanie depuis août 2024 avec une recrudescence en 2025-2026. Ces maladies sont dues à des virus du genre Capripoxvirus, de la même famille *Poxviridae* que de celui de la DNC ; ils sont très proches et très contagieux parmi les chèvres et les moutons; la maladie se propage sur de longues distances par le transport d'animaux et du matériel contaminé (les virus sont très résistants).

Les deux virus caprin et ovin sont très proches génétiquement (environ 96-97 % d'identité nucléotidique) entre eux et avec celui de la DNC et antigéniquement similaires. Cela signifie que les anticorps contre ces virus ne peuvent pas être distingués par des tests sérologiques classiques, seules des méthodes moléculaires (PCR spécifiques) permettent de différencier les génomes des virus<sup>26</sup>. Ils provoquent des lésions cutanées caractéristiques (nodules, papules, croûtes) et des signes généraux comme de la fièvre. La sévérité de la maladie dépend de la race animale infectée, de la souche virale et est influencée par la sous-alimentation, la fatigue et le parasitisme : comme pour la DNC on ne peut donc pas préjuger de la sévérité de la maladie dans une population naïve. Les agneaux sont particulièrement sensibles et décèdent souvent de la maladie : c'est le plus fort impact économique de la maladie avec la baisse de production laitière.

Les virus ne sont pas transmissibles à l'homme. Contrairement à la DNC la transmission se fait par contact direct. Les animaux qui survivent à la maladie sont immunisés à vie. Les vaccins atténués spécifiques contre ces virus et ceux contre la DNC procurent une immunité croisée (protection hétérologue)<sup>27</sup>. La clavelée est endémique en Afrique, Moyen-Orient, Turquie, Russie, Asie Centrale, Inde et Chine. Des incursions sont observées en Europe (en Espagne en 2022-2023, en Grèce et Bulgarie depuis 2024). L'introduction provient probablement de la transhumance et des mouvements illégaux d'animaux.

## MORBIDITE MORTALITE DE LA MALADIE

D'après le rapport EFSA (Autorité Européenne de Sécurité des Aliments) de 2021, la morbidité et la mortalité sont mal connues dans les régions naïves pour la maladie comme l'Europe. Le niveau de virulence dépend de la souche et de la race infectée ; les moutons et chèvres européens sont plus susceptibles que les races indigènes africaines et asiatiques. L'EFSA n'exclut pas la possibilité d'infection subclinique et les experts considèrent que 100% des animaux naïfs développent la maladie en cas d'inoculation expérimentale. La maladie est endémique en Afrique, au Moyen-Orient, Turquie et en Asie (Inde et Chine). L'EFSA recommande de contrôler la maladie en zone non endémique par l'abattage, la restriction des mouvements et la désinfection<sup>28</sup>.

Selon une étude éthiopienne en zone endémique<sup>29</sup>, les taux de morbidité, de mortalité et de létalité s'élevaient respectivement à 50,8 %, 2,9 % et 5,8 % chez les chèvres, et à 52,3 %, 1,2 % et 2,2 % chez les moutons ; les décès étaient retrouvés quasi exclusivement chez les animaux jeunes et surtout chez les nouveau-nés. Au Pakistan une étude<sup>30</sup> a retrouvé une morbidité chez les chèvres de 16% (mâles) et 6% (femelles) ; une mortalité de 3 et 2 % et une létalité (CFR, taux de décès chez les animaux malades) de 20 et 39% respectivement chez les mâles et les femelles. Chez les moutons en



Inde, la morbidité était de 47 à 75% et la mortalité de 3 à 37%<sup>31</sup>. La mortalité est donc variable selon les races et les pays où la maladie est endémique.

La réglementation européenne impose un abattage total des troupeaux atteints et des mesures de biosécurité semblables à celles appliquées pour la DNC bovine, le recours à la vaccination étant un complément : la décision dépend des États en concertation avec l'UE. La Grèce, la Bulgarie et la Roumanie ont appliqué l'abattage total et les mesures de biosécurité mais n'ont pas entamé de campagne de vaccination. Au contraire, la Turquie n'a pas abattu mais a vacciné<sup>32</sup>. En Grèce, pour la période allant d'août 2024 au 19 avril 2026, un total de 2 152 cas de variole ovine et caprine ont été confirmés et le nombre d'élevages touchés s'élève à 2 660. 486 666 moutons et chèvres ont été abattus, soit 5 à 10% du cheptel national<sup>33</sup>. Entre le 6 et le 19 avril 2026, cinq nouveaux cas au total ont été recensés. Les déplacements de chèvres et de moutons ainsi que le pâturage sont interdits jusqu'au 30 juin 2026, c'est à dire pendant la période d'abondance du fourrage<sup>34</sup> ce qui met en péril la totalité des exploitations qui risqueront donc de manquer de fourrage très bientôt.

La destruction de 5 à 10% du cheptel national est à mettre en face des taux de mortalité (entre 1 et 37%) et létalité (2 à 39%) retrouvés dans les pays endémiques : est-ce justifié ? Il y a eu 2 152 cas en Grèce, même avec une létalité de 100% il y aurait donc eu 2152 décès à comparer aux 486 666 moutons abattus. On nous rétorquera que ces abattages ont prévenu le décès de beaucoup plus d'animaux : les experts anticipent donc une mortalité très élevée sans aucune connaissance précise puisque personne ne connaît la mortalité (taux de décès sur la population totale) et la létalité (taux de décès chez les animaux infectés) réelles sur les animaux en Grèce.

## LA VACCINATION

L'UE suit les recommandations de l'EFSA de 2025-2026<sup>35</sup> et conseille l'usage en urgence de vaccins atténués. La CE dispose d'un stock stratégique de vaccins d'environ 500 000 doses destinées à être déployés en urgence : il s'agit, comme pour la DNC, de vaccins vivants atténués produits à l'extérieur de l'UE et donc non approuvés pour une utilisation de routine en UE. Ces vaccins offrent une bonne protection (80-100 % contre la mortalité et réduction forte de l'excrétion virale), mais ils ne permettent généralement pas de distinguer facilement les animaux vaccinés des infectés (pas de test DIVA fiable), ce qui pose problème pour le statut commercial du pays. Le principal vaccin stocké est basé sur la souche RM65 (ou Yugoslavian RM65 strain), parfois associée à d'autres souches proches comme la souche roumaine.

### EFFICACITÉ ET SÉCURITÉ DES VACCINS

Les vaccins vivants atténués restent les plus efficaces (80–100 %), avec une bonne réduction de l'excrétion virale. Ils sont particulièrement efficaces contre la mortalité, mais peuvent provoquer des réactions locales ou systémiques chez certaines races sensibles<sup>36</sup>. Selon l'EFSA, la vaccination à



l'échelle nationale permettrait le contrôle de la maladie en une année alors que la vaccination seulement régionale risque de laisser échapper le virus à moins que des mesures strictes de contrôle des mouvements d'animaux ne soient appliquées (ces mesures ne sont pas appliquées assez strictement en Grèce [33]).

## RESISTANCE DU GOUVERNEMENT GREC A LA VACCINATION

L'UE met des doses de vaccin à disposition de la Grèce par l'intermédiaire de la banque de vaccins. En effet, pour l'EFSA, l'épidémie était déjà hors de contrôle au début de 2026 à cause du non-respect des mesures de biosécurité : l'abattage total était inefficace à ce stade (il serait efficace seulement en cas de détection rapide des foyers et une application immédiate ce qui n'a pas été le cas au début de l'épidémie en 2025). Le gouvernement grec refuse la vaccination : il craint que la vaccination masque les infections réelles car les mesures de biosécurité sont mal respectées sur le terrain (en cela il est d'accord avec l'EFSA). Des professeurs de médecine vétérinaire de Thessalonique et Thessalie (Nord-Est de la Grèce) ont publié une lettre en octobre 2025 pour soutenir la position officielle : ils estimaient impossible de vacciner avec des vaccins non homologués officiellement par l'UE ; selon eux, l'expérience des pays où la vaccination est pratiquée depuis plus d'une décennie montre que l'éradication de l'infection a échoué. Ils craignaient la perte du statut indemne du fait que les vaccins disponibles ne sont pas DIVA et ne permettent pas de distinguer les animaux vaccinés des animaux naturellement infectés, ils demandaient l'application stricte des mesures de biosécurité. La perte du statut indemne entraînerait des restrictions sur les exportations de produits animaux (viande, lait et fromages). La feta, pilier de l'économie agricole grecque, est particulièrement menacée (1 milliard d'euros d'exportation<sup>37</sup>). La Grande Bretagne a d'ores et déjà interdit l'importation d'animaux vivants et de leurs produits en provenance de Grèce<sup>38</sup>. L'EFSA recommande la vaccination qui est réclamée par de nombreux éleveurs Grecs<sup>39</sup>. L'UE a envoyé plusieurs lettres à la Grèce depuis mai 2025 pour demander une stricte application des mesures de biosécurité (en particulier en ce qui concerne les mouvements d'animaux) et recommander la vaccination. (*" Le commissaire Várhelyi a écrit que l'approche suivie par la Grèce depuis plus d'un an était un échec, invoquant des faiblesses systémiques dans la lutte contre la maladie — allant de la pénurie de vétérinaires officiels et des lacunes en matière de biosécurité aux retards de détection, en passant par une sous-déclaration possible des cas suspects et la propagation rapide et continue du virus vers de nouvelles zones"*). Le gouvernement Grec prétend pourtant que la Grèce suit toutes les recommandations de l'UE ce qui est manifestement faux<sup>40</sup>. Depuis la mi-octobre 2025, 88 personnes ont été arrêtées pour avoir prétendument enfreint les interdictions de déplacement d'animaux et de pâturage<sup>41</sup>.

Il faut lire la presse grecque pour sonder l'ampleur du chaos qui règne en Grèce : « chaos » est le mot employé par un chroniqueur de la revue Agronews<sup>42</sup>.



L'EFSA révèle que les données sur le nombre d'ovins et caprins transmis par la Grèce sont erronées : la Grèce aurait inventé plusieurs millions d'animaux pour toucher des subventions. La Grèce a communiqué le chiffre de 16 millions de caprins et ovins en 2021 à l'organisme chargé de recevoir les subventions européennes. Selon Eurostat, la même année (2021), la Grèce comptait 7 690 900 moutons et 3 135 100 chèvres, soit un total de 10 826 000 ovins et caprins. En 2024 (chiffres publiés en juin 2025 par l'Office statistique de la Grèce (ELSTAT), la population totale d'ovins et de caprins en Grèce s'élevait à 10 350 915 têtes. La même année, 15 891 882 ovins et caprins ont été déclarés au SIPA, pour lesquels des subventions ont été versées par l'OPEKEPE. Les modélisations de l'EFSA sont donc forcément erronées.

Lors de l'épidémie de DNC en 2015, l'UE a imposé la vaccination en Grèce pour préserver l'élevage bovin en Europe. Il n'existait pas de vaccin homologué en Europe et la Grèce a importé le vaccin d'Afrique du Sud (OBP) qui a été autorisé en urgence par l'UE. En 2025, la même procédure pourrait s'appliquer pour la SGP puisque qu'il existe des vaccins que l'UE pourrait approuver. Pour les vaccins DNC, il n'était pas possible de distinguer les anticorps issus du vaccin de ceux générés par le virus naturel. Malgré cela, une équipe de scientifiques grecs, sous l'égide de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université Aristote de Thessalonique, a mis au point la méthode de différenciation DIVA. Non seulement cette équipe n'a pas été mise à profit ni promue, mais ses membres occupent aujourd'hui des postes sans rapport avec leurs travaux.

Concernant l'épidémie actuelle de SGP, l'UE exige mollement la vaccination en Grèce car l'élevage ovin et caprin concerne seulement l'Espagne, le Portugal et la France. La menace pour les autres pays européens est peu importante, sinon une intervention aurait déjà eu lieu. La vaccination illégale est connue à l'étranger puisqu'elle est officiellement notée par les autorités du Royaume Uni : certains éleveurs ont recours à des vaccins illégaux importés (notamment de Turquie [UK report]). Ce n'est peut-être pas une initiative sauvage de quelques éleveurs mais plutôt un moyen pour l'agro-industrie de vacciner sans perdre le statut indemne ? Selon Christina Onasoglou, secrétaire de l'Association des fromagers de Larissa, le président de la Commission nationale pour la gestion de la variole, M. Billinis avait reconnu que la propagation de la variole avait été stoppée grâce au million de vaccinations illégales qui ont été effectuées, cette vaccination illégale aurait été décidée par les éleveurs en collaboration avec l'industrie alimentaire exportatrice de Feta. Si cette vaccination était déclarée cela impacterait fortement les exportations de Feta<sup>43</sup>.

L'abattage et l'élimination des brebis a été aussi menée dans le chaos le plus complet : les éleveurs ont dû attendre les services vétérinaires et en désespoir de cause abattre eux-mêmes leurs animaux malades et les enterrer avec les animaux décédés de la maladie. Il n'y a pas assez de vétérinaires et d'abatteurs privés. D'après le protocole l'abattage doit avoir lieu dans les 48 heures après la détection, certains éleveurs ont attendu un mois et demi. Il a donc été impossible de contenir la maladie qui s'est répandue dans toute l'île. Ce sont bien les manquements de l'État et non les éleveurs qui sont à l'origine de la propagation de la maladie. L'élimination des carcasses doit se faire soit par enfouissement avec de la chaux soit par incinération. Mais dans certaines zones la proximité



des nappes phréatiques interdit l'enfouissement ; pourtant certains éleveurs y ont recouru faute de capacités suffisantes d'incinération. L'entreprise d'incinération de Thessalie ne peut pas traiter en effet plus de 200 animaux par jour<sup>44</sup>.

Des moutons ont même été enterrés vivants en juillet 2025 : les services compétents ont chargé les éleveurs d'« immobiliser et d'anesthésier » eux-mêmes les ovins et caprins et, comme ils ne disposaient pas du « pistolet » spécial pour abattre les moutons, ils ont décidé de les enterrer vivants sous une couche de terre, de plastique et de poussière de marbre. La réponse des autorités a été de remplacer le chef du service vétérinaire de la région<sup>45</sup>.

*Un débat démocratique entre les éleveurs, leurs syndicats et le gouvernement a-t-il eu lieu au sujet de cette vaccination ? Le coût de cet abattage a-t-il été mis en balance avec celui de la vaccination. La vaccination du cheptel entraînerait l'interdiction d'exporter la Feta pendant quelques mois, mais est-ce plus coûteux que l'abattage de 500 000 brebis ?*

# REFERENCES

- <sup>1</sup> Greece's National Recovery and Resilience Plan: Latest state of play, [Briefing](https://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document/EPRS_BRI(2022)729366) 17-06-2025, Think tank european parliament [https://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document/EPRS\\_BRI\(2022\)729366](https://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document/EPRS_BRI(2022)729366)
- <sup>2</sup> <https://www.reuters.com/business/greek-farmers-say-they-face-massive-funding-hole-after-land-scandal-2025-11-11/>  
<https://www.reuters.com/business/finance/eu-hits-greece-with-record-fine-over-farmers-subsidy-fraud-2025-06-17/>  
[https://www.lemonde.fr/en/international/article/2026/04/03/greece-names-new-ministers-after-eu-farm-scandal-linked-resignations\\_6752088\\_4.html](https://www.lemonde.fr/en/international/article/2026/04/03/greece-names-new-ministers-after-eu-farm-scandal-linked-resignations_6752088_4.html)
- <sup>3</sup> ANSES, Fièvre aphteuse, maladie épizootique strictement animale, <https://www.anses.fr/fr/system/files/SANT-Fi-FievreAphteuse.pdf>
- <sup>4</sup> Lebanon reports 53 foot and mouth disease (FMD) SAT1 outbreaks; national herd severely affected; smuggled livestock linked to infection FRI 16 JAN 2026, Biothreats Emergence, Analysis and Communications Network (BEACON). Boston University Center on Emerging Infectious Diseases. <https://beaconbio.org/en/event/?eventid=cf440636-b60a-4176-9be9-01cf45d7f018&diseases=b5e527ea-ad69-46bc-bc57-d20d76dd54c8>
- <sup>5</sup> Foot and mouth disease (FMD) outbreaks confirmed in Northern Cyprus; first detection of SAT1; no cases in government-controlled areas, FRI 19 DEC 2025, Biothreats Emergence, Analysis and Communications Network (BEACON). Boston University Center on Emerging Infectious Diseases. [https://beaconbio.org/en/report/?reportid=15d7fd2b-ec33-43e9-9895-887b990770df&eventid=c0c13303-811d-463e-bff7-e8dac1dc5417&utm\\_source=email&utm\\_medium=digest&utm\\_campaign=daily](https://beaconbio.org/en/report/?reportid=15d7fd2b-ec33-43e9-9895-887b990770df&eventid=c0c13303-811d-463e-bff7-e8dac1dc5417&utm_source=email&utm_medium=digest&utm_campaign=daily)
- <sup>6</sup> Four cases of foot-and-mouth disease confirmed in Lapithos, Cyprus News, Tuesday 16 December 2025, <https://cyprus-mail.com/2025/12/16/four-cases-of-foot-and-mouth-disease-confirmed-in-lapithos>
- <sup>7</sup> La maladie de la fièvre aphteuse a été confirmée par le sérotype SAT-1 ; le plan d'action d'urgence est en vigueur, 17 décembre 2025, Bagimsiz Gazette <https://www.bagimsiz.com/sap-hastaligi-sat-1-serotipiyle-teyit-edildi-acil-eylem-plani-devrede>
- <sup>8</sup> (Paff Committee, FMD in Cyprus, 24 mars 2026, CY2026.EU, [https://food.ec.europa.eu/document/download/e2ad92b7-8104-44c5-8327-56eca59a9fa4\\_en?filename=reg-com\\_ahw\\_20260324\\_pres-09.pdf](https://food.ec.europa.eu/document/download/e2ad92b7-8104-44c5-8327-56eca59a9fa4_en?filename=reg-com_ahw_20260324_pres-09.pdf))
- <sup>9</sup> détenteur d'une AMM selon l'ANSES, BOEHRINGER INGELHEIM ANIMAL HEALTH FRANCE <https://www.ircp.anmv.anses.fr/rcp.aspx?NomMedicament=AFTOVAXPUR+SUSPENSION+INJECTABLE+POUR+BOVINS+ET+OVINS>
- <sup>10</sup> <https://plateforme-esa.fr/fr/bulletin-hebdomadaire-de-veille-sanitaire-internationale-du-28-04-2026>
- <sup>11</sup> <https://fr.africanews.com/2026/03/08/afrique-du-sud-vaste-campagne-de-vaccination-de-betail-contre-la-fievre-aphteuse/>
- <sup>12</sup> <https://www.beefresearch.ca/fr/topics/foot-and-mouth-disease/>
- <sup>13</sup> « De la pertinence de développer les banques d'antigènes en santé animale en anticipation des émergences sanitaires », Contribution aux Assises du sanitaire, Rapport n° 24077-p, Ministère de l'Agriculture juin 2025, <https://agriculture.gouv.fr/telecharger/150964>
- <sup>14</sup> Règlement délégué (UE) 2023/361 et la Loi sur la santé animale, annexe VII, [https://food.ec.europa.eu/animals/animal-diseases/diseases-and-control-measures/foot-and-mouth-disease\\_en](https://food.ec.europa.eu/animals/animal-diseases/diseases-and-control-measures/foot-and-mouth-disease_en)
- <sup>15</sup> <https://plateforme-esa.fr/fr/bulletin-hebdomadaire-de-veille-sanitaire-internationale-du-31-03-2026>
- <sup>16</sup> Fièvre aphteuse: questions et réponses sur la politique de vaccination de l'UE, MEMO/01/97, Bruxelles, le 19 mars 2001 [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/memo\\_01\\_97](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/memo_01_97)
- <sup>17</sup> <https://www.woah.org/en/disease/foot-and-mouth-disease/>
- <sup>18</sup> <https://wahis.woah.org/#/in-review/7379?reportId=182202&fromPage=event-dashboard-ur>
- <sup>19</sup> GTV (Fièvre Aphteuse – Foyer en Grèce, GTV Bourgogne-Franche-Comté 2 avril 2026, <https://gtvbc.com/index.php/2026/04/02/fievre-aphteuse-foyer-en-grece/>)
- <sup>20</sup> <https://www.euractiv.com/news/greece-on-alert-to-contain-contagious-animal-disease-on-lesvos/>
- <sup>21</sup> <https://www.ekathimerini.com/politics/1301427/government-calls-on-lesvos-farmers-to-stand-down/>
- <sup>22</sup> <https://www.agrotypos.gr/ektrofes/aigoprovatotrofia/protopsaltis-kanena-perithorio-gia-lathos-afstiri-tirisi-ton-metron-gia-ti-diakinisi-tyrion-ektos-lesvou-ti-svzitithike-gia-ton-afthodi>
- <sup>23</sup> <https://www.ilamia.gr/2026/04/27/sto-perifereiako-symvolyio-stereas-efere-to-thema-tis-eylogias-ton-provaton-tis-eyrytanias-i-quot-laiki-syspeirosi-quot/>
- <sup>24</sup> Malheureusement cet article a été supprimé! Intervention d'universitaires pour sauver la race ovine de Lesbos – Proposition de vaccination plutôt que d'abattages massifs- Les scientifiques préconisent la vaccination DIVA plutôt que les abattages massifs pour lutter contre la fièvre aphteuse, Agri-presse de la semaine 27 avril 2026 <https://www.agrotypos.gr/ektrofes/aigoprovatotrofia/paremvasi-panepistimiakon-gia-ti-diasosi-tis-fylis-provaton-lesvou-protasi-gia-emvoliasmo-anti-mazikon-thanatoseon>
- <sup>25</sup> <https://www.plateforme-esa.fr/fr/actualisation-fiche-alerte-les-varioles-ovines-et-caprines-clavelee-variole-caprine-se-rapprochent>
- <sup>26</sup> Uzar S, Sarac F, Gulyaz V, Enul H, Yilmaz H, Turan N. Comparison and efficacy of two different sheep pox vaccines prepared from the Bakirköy strain against lumpy skin disease in cattle. Clin Exp Vaccine Res. 2022 Jan;11(1):1-11. doi: 10.7774/cevr.2022.11.1.1. Epub 2022 Jan 31. PMID: 35223661; PMCID: PMC8844671. <https://pmc.ncbi.nlm.nih.gov/articles/PMC8844671/>
- <sup>27</sup> Guide pratique de diagnostic et de gestion des épizooties, Varioles ovines et caprines, Ministère de l'Agriculture, édition 2026, <https://sanitaire.gtv-grandest.fr/guide-epizootie-clavelee-variole/>
- <sup>28</sup> Assessment of the control measures of the category A diseases of Animal Health Law: sheep and goat pox, EFSA, 22 September 2021, <https://www.efsa.europa.eu/sites/default/files/2021-10/9980.pdf>
- <sup>29</sup> Tadesse B, Hamid M, Hamid A. Transmission dynamics and economic impacts of sheeppox and goatpox disease outbreak in Chifra district of Afar Region Ethiopia. Heliyon. 2022 <https://pmc.ncbi.nlm.nih.gov/articles/PMC9194592/>
- <sup>30</sup> Masoud, F., Mahmood, M., & Hussain, I. (2016). Seroepidemiology of goat pox disease in district Layyah, Punjab, Pakistan. *J. Vet. Med. Res*, 3(1), 1043
- <sup>31</sup> Seroepidemiology of Goat Pox Disease in District Layyah, Punjab, Pakistan Faisal Masoud\*, Muhammad Shahid Mahmood and Iftikhar Hussain <https://www.jsimedcentral.com/public/assets/articles/veterinarymedicine-3-1043.pdf>
- <sup>32</sup> UK report UK Government / Animal and Plant Health Agency (rapport décembre 2025) [https://assets.publishing.service.gov.uk/media/6949234f1a2e540ccd8a5455/POA\\_SGP\\_in\\_Europe\\_December\\_2025.pdf](https://assets.publishing.service.gov.uk/media/6949234f1a2e540ccd8a5455/POA_SGP_in_Europe_December_2025.pdf)
- <sup>33</sup> <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/debout-la-terre/debout-la-terre-du-mercredi-25-fevrier-2026-4159092>
- <sup>34</sup> <https://iparnassos.gr/2026/04/epikairopoiisi-metron-gia-tin-evlogia-aigoprovaton-sti-ftthiotida/>

- 
- <sup>35</sup> European Food Safety Authority (EFSA); Alexandrov T, Baltusyte I, Broglia A, Calistri P, Gubbins S, De Regge N. Sheep and goat pox: vaccines and vaccination scenarios to control the epidemics in Greece and Bulgaria in 2025. EFSA J. 2026 <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/41768356/>
- <sup>36</sup> Shumilova I, Abed Alhussen M, Krotova A, Shalina K, Prutnikov P, Kononova S, Byadovskaya O, Chvala I, Prokhvatilova L, Sprygin A. An Evaluation of the Efficacy of Four Currently Used Sheep Pox Vaccines Against a Contemporary Virulent Strain. Vaccines (Basel). 2025 <https://pmc.ncbi.nlm.nih.gov/articles/PMC12737374/>
- <sup>37</sup> <https://www.ekathimerini.com/economy/1299720/sheep-and-goat-pox-spread-slows-but-cases-persist/>
- <sup>38</sup> UK Government / Animal and Plant Health Agency (rapport décembre 2025) [https://assets.publishing.service.gov.uk/media/6949234f1a2e540ccd8a5455/POA\\_SGP\\_in\\_Europe\\_December\\_2025.pdf](https://assets.publishing.service.gov.uk/media/6949234f1a2e540ccd8a5455/POA_SGP_in_Europe_December_2025.pdf)
- <sup>39</sup> <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/debout-la-terre/debout-la-terre-du-mercredi-25-fevrier-2026-4159092>
- <sup>40</sup> The documents behind Greece's disputed sheep pox containment strategy, Solomon, 23 janvier 2026 <https://wearesolomon.com/en/mag/format/feature/the-documents-behind-greeces-disputed-sheep-pox-containment-strategy/>
- <sup>41</sup> <https://www.ekathimerini.com/economy/1299720/sheep-and-goat-pox-spread-slows-but-cases-persist/>
- <sup>42</sup> Chaos et ordre : le véritable dilemme de l'élevage grec face aux épizooties, Giorgos Arsenos, 30 avril 2026, <https://www.agronews.gr/apopseis/gnomes/228860/haos-kai-taxis-to-pragmatiko-dilimma-tis-ellinikis-ktinotrofias-apenadi-stis-epizooties/>
- <sup>43</sup> L'opposition inexplicable et obstinée du gouvernement à la vaccination et les 17 000 000 d'ovins et de caprins « fantômes » <https://www.in.gr/2026/02/10/greece/aneksigiti-epimoni-enantiosi-tis-kyvernisis-ston-emvoliasmo-kai-ta-17-000-000-aigoprovata-fantasmata/>
- <sup>44</sup> « L'Éleveur de l'année 2025 » a enterré lui-même des centaines de moutons alors qu'il attendait les services compétents depuis 40 jours », in.gr, 23 février 2026, <https://www.in.gr/2026/02/23/greece/o-ktinotrofos-tis-xronias-2025-ethapse-monos-tou-ekatontades-provata-kathos-perimene-tin-armodia-ypiresia-40-meres/>
- <sup>45</sup> Panole : 350 moutons enterrés vivants à Trikala – Réactions et plainte déposée par Koureta, actualités Lifo, 25 juillet 2024, <https://www.lifo.gr/now/greece/panoli-ethapsan-zontana-350-probata-sta-trikala-antidraseis-kai-minysi-koyreta>